

REUNION DU SOUS-GROUPE DE TRAVAIL DIOXINES : PERCEPTION - COMMUNICATION 23 AOUT 2005

- COMPTE RENDU -

PRESENTS:

M. ALESANDRINI DRASSMme BENARD INERIS

M. BOULLERNE Ville de Martigues

Mme DEVEZE Port Autonome de Marseille

M. HAUS Cyprès
 Mile PAYA Cyprès
 M. SACHER Cyprès
 Mme SOHIER Sollac

M. TOUREL Communauté Urbaine Marseille

M. BARNES Association DPLGF
 Mme EYCHENIE Association DPLGF
 M. MOUTET Association DPLGF

La réunion débute à 14h30.

La réunion commence par une intervention de M. Moutet qui souhaite voir modifié le CR de la réunion précédente. M.Haus précise que le premier point à l'ordre du jour de chaque réunion est l'approbation du CR de la réunion précédente : ce CR sera modifié.

Les trois représentants de l'association de défense et de protection du littoral du golfe de Fos-sur-Mer (DPLGF) indiquent que l'association ne souhaite plus participer à ce groupe de travail ; un courrier a été adressé au Cyprès pour préciser que : « le Conseil d'Administration de l'association (DPLGF), réuni le 17 août 2005 a pris la décision de ne plus participer à cet atelier afin de protéger l'intégrité de l'association dans son combat face aux industriels pollueurs et aux autorités complices très majoritaires dans cet atelier, tant que ne seront pas connus les résultats de l'Enquête Nationale sur l'imprégnation par les dioxines lancée auprès des populations vivant à proximité de 8 usines d'incinération (UIOM) par l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) en collaboration avec l'Agence Française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) avant que ne soit lancée l'enquête publique sur l'incinérateur d'ordures ménagères que la CUMPM veut implanter à Fos. »

Après le départ des représentants de l'association DPLGF, il est décidé d'essayer de faire venir d'autres représentants d'associations, locales, régionales ou nationales. Il est évoqué : MNLE, UDVN ou URVN, UDAF, EcoForum, CNIID...

Pour dépassionner le débat autour de la problématique Fosséenne, il est décidé de tenir la prochaine réunion à Toulon.

Afin que les associations puissent se retrouver dans les comptes-rendus, M.Tourel propose que leur position apparaisse clairement, donc il faut éviter un simple relevé de conclusion.

M. Haus propose de récupérer les comptes rendus des autres sous groupes de travail, avant d'aller plus avant celui-ci. De plus, il semble indispensable de constituer une liste de toutes les questions que se posent les associations. (du type de celles posées par l'AFSANE, association toulonnaise qui s'est excusée de ne pas participer à la première réunion)

En fin de réunion, Sollac présente deux diaporamas, l'un sur la génération de dioxines dans le process d'agglomération, l'autre sur les mesures dans l'environnement.

Il est décidé d'essayer de tenir une prochaine réunion fin octobre, en présence d'un plus grand nombre d'associations.

Le Président

André HAUS